

Conseil de Quartier le compte-rendu

Berliet et environs

Réunion du lundi 4 mars 2019 (salle Corvi)



SANDRINE JOSSE,
coprésidente habitante



ANTOINE CANADAS
coprésident élu



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Présence et échange avec le représentant de la police municipale

Avenue Henri Germain : les conseillers de quartier évoquent des vols et des dégradations qui persistent sur la rue Henri Germain. Le policier municipal indique que s'il y a eu des dépôts de plaintes ils ont été pris en charge par la police nationale. Les équipages font preuve d'une grande vigilance.

Rue Claude Berri et 6^e rue : les conseillers indiquent que des signalements d'intrusions ont été faits sur la plateforme des voisins vigilants début février.

Rue Henri Germain : de plus en plus de camions stationnent le week-end. Le policier rappelle que les équipages réalisent des contrôles très réguliers et peuvent verbaliser les conducteurs puisqu'un arrêté a été pris interdisant le stationnement des camions sauf en cas de livraison.

Place Spielberg : les conseillers de quartier souhaitent prévenir des regroupements et nuisances qui pourraient avoir lieu avec l'arrivée des beaux jours. Le policier demande que les habitants téléphonent au 04 78 20 00 95 dès qu'ils constatent des nuisances.

8^e rue : les conseillers alertent une nouvelle fois sur le stationnement sur les pistes cyclables le soir. Le policier répond que les équipages verbalisent systématiquement et indique que le montant de l'amende

est de 135 euros. L'agent précise que si le conducteur récidive, le véhicule pourra être mis en fourrière.

Avenue des temps modernes et 8^e rue : les conseillers évoquent les difficultés de circulation qui persistent et le stationnement sur les pistes cyclables depuis l'ouverture d'Amazon avec des conducteurs qui disent ne stationner que pendant quelques minutes. Il s'agirait le plus souvent de camionnettes non sérigraphiées. Le policier indique que des équipages y passent quotidiennement et qu'une rencontre a eu lieu récemment entre l'adjoint à la sécurité de la Ville et la direction d'Amazon. La Ville a pu transmettre des rappels quant à la sécurité routière et des aménagements d'horaire ont été mis en place. Les conseillers de quartier évoquent la vitesse des véhicules et notamment des poids lourds et rappellent que la vitesse dans la Cité est limitée à 30 km/h.

➤ Appel à candidatures pour le bureau et le conseil de quartier et rappel du rôle et des missions des conseillers de quartier en lien avec la charte de la démocratie locale

La coprésidente souhaite rappeler quelques fondamentaux pour le fonctionnement des conseils à savoir la participation aux différents groupes de travail, l'assiduité dans la mesure de ses possibilités et la volonté de faire des propositions pour la vie du quartier.

Une place est disponible au sein du conseil suite au décès d'un membre, Monsieur Patrick Cognet. M^{me} Farida Sahouli souhaite l'intégrer. Elle est particulièrement intéressée par le projet de création d'une maison de quartier et d'Association d'Intérêt Local dans le secteur.

➤ Point sur le fonctionnement des groupes de travail

> Stationnement/sécurité (mise à jour du tableau de bord) :

Les conseillers de quartier organisent régulièrement des visites de quartier pour faire le point sur les problématiques liées à la circulation et au stationnement.

> Ronds points et commerces : signalétique
Les coprésidents ont rencontré la Ville pour faire le point sur la faisabilité de l'implantation d'une signalétique qui valoriserait le patrimoine du quartier et les commerces.

Certains conseillers ont visité le musée de la Fondation Berliet et y ont découvert des éléments rappelant le passé industriel de la cité qui pourraient être réutilisés. La Ville souhaite que le quartier soit mieux identifié et pleinement intégré à la commune. Le rond point Avenue Henri Germain/angle avenue C pourrait être le premier concerné sous réserve de validation de la Métropole compétente pour la voirie.

> Îlot A6 :

Le coprésident élu indique qu'il s'agit du terrain face à la pharmacie. Plusieurs aménagements sont envisagés à savoir un parking de 49 places qui sera éclairé et une autre aire de stationnement pour accueillir notamment les spectateurs qui viendraient assister aux spectacles du théâtre Théo Argence. Les habitants pourront également profiter d'un parc clôturé avec un éclairage programmé le long de la sente piétonne. Le mur en béton existant en limite des propriétés sera prolongé jusqu'au bout. Du côté du parking, Nexity prévoit des clôtures de 1,50m en limite des rez-de-jardin.

Le coprésident précise qu'il y aura une seule entrée et une seule sortie sur la 8^e rue, qu'une caméra infrarouge est envisagée pour couvrir à la fois le parking et le parc et que seuls les arbres qui sont sur l'emprise du parking seront coupés. Des arbres seront replantés dans ce cas.

En ce qui concerne les jeux, le coprésident indique que les conseillers de quartier ont validé l'installation de jeux à ressorts, de nids perchés et d'une structure en bois de type cabane pour les enfants, d'une station de fitness et gymnastique douce pour les plus grands et notamment les personnes âgées. Des bancs et des corbeilles de propreté sont envisagés et l'installation de toilettes et d'un point d'eau sont à l'étude. Les conseillers de quartier seront associés à la dénomination de ce nouveau parc.

Un conseiller demande si une aire de dépose minute pour la pharmacie pourrait être envisagée. Cette question sera transmise au service voirie.

> Maison de quartier :

Le coprésident élu rappelle le calendrier des travaux de désamiantage, de démolition de certains bâtiments et de création d'un espace de stockage pour le théâtre hors

les murs. Le chantier devrait se terminer le 1^{er} juillet prochain avec l'installation de modulaires pour permettre l'ouverture de maison de quartier provisoire. La Ville indique que la maison de quartier sera animée par Léo Lagrange dans le cadre d'une délégation de service public en cours pour l'ensemble des maisons de quartier.

La maison de quartier a vocation à accueillir tous les habitants dans le cadre d'activités de loisirs, culturelles et parfois sportives. La Ville précise que chaque maison de quartier est différente et son fonctionnement dépend aussi de l'implication des habitants. Quelques personnes à Berliet se sont déjà fait connaître pour proposer bénévolement du soutien scolaire aux élèves. Une rencontre aura lieu prochainement avec des représentants de Léo Lagrange pour présenter aux conseillers de quartier le fonctionnement de la structure. Les conseillers de quartier pourront rappeler les besoins qui avaient été recensés dans le questionnaire proposé l'an dernier. La maison de quartier ouvrira ses portes en septembre 2019 et la question de l'accueil des enfants du centre de loisirs dans la structure ou à l'école sera réglée prochainement.

Quelques riverains signalent que le portail de la ferme reste ouvert tout le week-end. Cette remarque sera transmise au service compétent.

> Groupe de travail transports :

Un conseiller de quartier se charge actuellement de réactualiser les données sur les besoins en termes de transports en commun dans le quartier en lien avec le Sytral et la question du futur collège de Revaision sera prise en compte. La Ville a également à nouveau demandé la pose d'un abribus sur l'avenue C.

> Marché de Berliet :

Les conseillers de quartier ont proposé un questionnaire aux habitants pour mieux définir leurs souhaits en termes d'offres et d'horaires. Les répondants ont plébiscité le samedi matin comme créneau et aimeraient trouver sur le marché des produits locaux voire bio et du vrac notamment. Aujourd'hui, la Ville rappelle qu'une offre de qualité est disponible sur le marché du jeudi après midi de 15h30 à 19h30 sur la place Spielberg et que pour le moment l'objectif est de conforter ce marché. La Ville recherche en parallèle des commerçants disponibles pour un marché le samedi. Le marché sera déplacé au samedi seulement s'ils sont suffisamment nombreux.

> Fête Berliet et environs :

Les conseillers souhaitent reconduire une fête de printemps sur le thème cette année du théâtre avec l'arrivée prochaine du théâtre hors les murs à Berliet.

Les conseillers ont rencontré la directrice afin de travailler à une programmation commune pour cet événement. Ils ont formulé des premières idées comme des spectacles d'art de rue, un atelier confection de marionnettes, un quizz musical et une balade urbaine qui sera guidée par la san-priode. La fête de quartier aura lieu cette année le samedi 1^{er} juin de 9h à 17h.

> Fibre optique :

Cette problématique est partagée par plusieurs conseils de différents secteurs et les conseillers restent mobilisés.

> Liaison Revaision / Berliet :

Ce groupe pourrait profiter de l'arrivée du collège à Revaision pour relancer son activité.

➤ Information sur la programmation du théâtre hors les murs à la ferme Berliet

La Ville indique que 3 événements sont prévus pour le moment, le premier du 15 au 30 novembre 2019, le 2^e du 27 janvier au 2 février 2020 et le 3^e du 27 mars au 10 avril 2020. La directrice du théâtre proposera une programmation variée avec du théâtre, de la musique et de l'humour avec également des représentations pour les scolaires le lundi mardi et mercredi après-midi. En soirée, les spectacles commenceront à 20h et se termineront vers 21h30. La jauge est estimée à 365 places. Des liens seront à développer avec les commerçants du secteur notamment pour la restauration.

➤ ADAPEI : proposition d'organisation d'une manifestation permettant de recueillir des dons pour financer des travaux :

La directrice de l'ADAPEI évoque le bâtiment qui accueille les résidents qui a été vraisemblablement mal construit. Elle précise que de nombreux travaux seraient nécessaires pour le climatiser ou améliorer le fonctionnement des réseaux. Le conseil de quartier réfléchit à des actions qui pourraient permettre de collecter des fonds et en parallèle Monsieur le maire rencontrera la directrice pour lui apporter le soutien de la Ville dans les démarches à l'égard du constructeur.

➤ Action droits et responsabilités

Cette action est aujourd'hui menée dans tous les collèges de la Ville et permet d'aborder avec les élèves des questions comme le droit des enfants, la famille, la justice des mineurs et de les sensibiliser sur la question des incivilités aux abords des établissements.

➤ Projets divers

> Projets organisés par les autres conseils de quartier

La coprésidente évoque la fête au parc des sens au centre ville qui aura lieu le mercredi 15 mai à partir de 14h sur le thème de la solidarité et de la prévention

> Information sur la création d'une association sur le modèle de l'AIL :

les conseillers souhaitent mobiliser des habitants autour de cette dynamique et précisent que cette association pourra intervenir en complémentarité avec la maison de quartier. Elle sera indépendante du conseil.

> Demande de l'APE du groupe scolaire Marius Berliet pour organiser un vide grenier le dimanche 16 juin 2019 sur la place Spielberg :

La Ville a donné son accord pour le déroulé de cette manifestation.

➤ Informations mairie

> Maison des projets

Tous les conseils de quartier accueilleront les habitants à la maison des projets à partir de 9h le samedi 25 mai. Ils pourront les renseigner sur leurs missions et activités.

> Nettoyage de printemps

Les conseillers accueilleront les participants à partir de 9h place Steven Spielberg le samedi 4 mai.

VILLE DE SAINT-PRIEST ▶

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier
Tél. 04 72 23 49 40
Mail : democriatielocale@mairie-saint-priest.fr
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest
Service Démocratie locale
Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina
69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier « Berliet et environs » c'est...

30 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

AGULHAS M.D., ANTON S., ARRIGONI M., BANZY C., BOURCHANY Y., CONTE L.,
CUISSARD G., CUISSARD R., DIMITRESCO R., EL GHARRABI H., GARCIA A., HIDALGO L.,
JOLIVET J., JOSSE CORDONNIER S., KALAYCI P., KHEZZARI C., KHEZZARI A., LAMBERT A.,
MACARI D., MARTORELL S., MILLE D., MOUSSA K., MRAD BRAHAM N., PEYQUET J.,
RETY C., REVERDY L., SAHOULI F., SALMON V., SEMINARA G., TEIXEIRA M.

